



## CQP APAM MENTION AIKIDO

### Coordonnateur de la Formation

Jean-Paul MOINE  
Commission Formation  
[jp.moine@ffabaikido.fr](mailto:jp.moine@ffabaikido.fr) ou  
[moine.jean-paul@orange.fr](mailto:moine.jean-paul@orange.fr)  
Tél : 06.64.96.70.61

Le Certificat de Qualification Professionnelle Assistant Professeur d'Arts Martiaux – mention Aïkido – est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles depuis le 13 Novembre 2009 ainsi qu'au code du sport depuis le 17 Mai 2010.

Le CQP, diplôme de branche professionnelle, permet la délivrance d'un certificat d'aptitude à l'exercice de la fonction d'assistant – professeur d'arts martiaux (CAEFAPAM) d'une validité de cinq ans, renouvelable à l'issue d'une formation de 14 heures.

Ce certificat concerne des pratiquants souhaitant exercer, **comme salarié**, la fonction d'enseignant d'aïkido à titre d'activité secondaire ou à temps partiel.

Il permet donc d'enseigner l'aïkido contre rémunération en autonomie et de délivrer des grades jusqu'au 1<sup>er</sup> Kyu.

## Fédération Française d'Aïkido et de Budo

Les Allées  
83149 BRAS

[Ffab.aikido@wanadoo.fr](mailto:Ffab.aikido@wanadoo.fr)

Tél : 04.98.05.22.28  
Fax : 04.94.69.97.76



## FORMATION CQP

## Assistant Professeur d'Arts Martiaux

## Mention Aïkido

**Année 2012**

## Objectifs

Préparer au Certificat de Qualification Professionnel Assistant Professeur d'Arts Martiaux (CQP APAM) – mention Aïkido

## Débouchés possibles

Professeur d'aïkido exerçant 300 heures au maximum par an hors temps scolaire et hors secteur du tourisme.

## Effectif

30 stagiaires

## Coût de la formation

1160 € pour un stagiaire suivant l'ensemble de la formation par unités capitalisables et la certification

## Financement

De nombreux dispositifs de financement existent. Des informations sont jointes au dossier d'inscription

## Pré requis d'entrée

- . Etre âgé d'au moins 18 ans
- . Etre titulaire du PSC1, AFPS, BNS ou BNPS
- . Etre en possession du grade de 2<sup>ème</sup> Dan d'aïkido délivré par la CSDGE
- . Etre apte physiquement (certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'aïkido de moins de 3 mois)
- . Satisfaire aux épreuves de sélection si nécessaire

## Publics ciblés

- . Tout licencié FFAB ayant les prérequis d'entrée
- . Tout enseignant FFAB bénévole ayant le brevet fédéral et les prérequis d'entrée

## Calendrier de formation

- . **Inscription au siège fédéral pour le 18 Novembre 2011**
- . Positionnement obligatoire pour tous les candidats présentant le CQP par unités capitalisables et/ou par VAE les 14 et 15 Janvier 2012 (tests de sélection si nécessaire)
- . Formation sur l'année 2012 : 120 heures dans les ligues et au centre national de formation à Bras
- . 40 heures de stage pédagogique dans un club affilié à la FFAB.

## Contenu

- . Connaissances anatomiques, biomécaniques et physiologiques appliquées à l'aïkido
- . Conception d'une action d'enseignement en aïkido
- . Mise en œuvre d'un projet d'enseignement en aïkido
- . Fonctionnement d'un club d'aïkido, relation avec ses partenaires, promotion et développement d'un club.

## Certification

Certification au Centre National de Formation de Bras les 4, 5 et 6 novembre 2012

## Modalités d'obtention

### • Par unités capitalisables

**Unité 1 : Concevoir un projet d'enseignement au sein d'un club FFAB**

**Unité 2 : Mettre en œuvre un projet d'enseignement dans un club FFAB**

**Unité 3 : Participer au fonctionnement d'un club FFAB**

### • Par VAE

Pour les licenciés FFAB justifiant de 2400 heures d'expérience en lien avec le CQP APAM mention aïkido sur une durée minimum de 3 ans

Lors du positionnement, la ou les modalités de passation du CQP seront définies pour chaque candidat.

### • Par examen sec en candidat libre

**Il est rappelé qu'un titulaire du BF ayant exercé des fonctions d'enseignement depuis au moins 3 ans est allégé de toute la formation et du stage pédagogique.**

## Equipe de formation

ANDOLFI Carlo, Médecin, BEES 2<sup>ème</sup> degré  
BARDET Jacques, Formateur FFAB – BEES 2<sup>ème</sup> degré spécifique  
BOUCHAREU Luc, Formateur FFAB – BEES 2<sup>ème</sup> degré  
DUFFOURS Richard, Formateur FFAB – BEES 2<sup>ème</sup> degré spécifique  
FABRE J. François, Formateur FFAB – BEES 2<sup>ème</sup> degré spécifique  
GILLET Michel, Formateur FFAB – BEES 2<sup>ème</sup> degré spécifique  
MOINE J. Paul, Formateur FFAB – BEES 2<sup>ème</sup> degré  
SANS Serge, Formateur FFAB – BEES 2<sup>ème</sup> degré  
VERNE M. Christine, Formateur FFAB – BEES 2<sup>ème</sup> degré